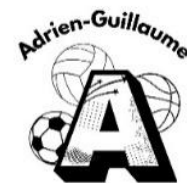


Centre
de services scolaire
au Coeur-des-Vallées

Québec



École Adrien-Guillaume



RAPPORT ANNUEL 2023-2024

*Conseil d'établissement
École Adrien-Guillaume*



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Chers parents,

La présentation de ce rapport annuel témoigne de l'engagement collectif envers le bien-être des élèves et le développement harmonieux de notre école.

Cette année scolaire a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par de remarquables réussites. C'est notamment grâce à la collaboration étroite entre les enseignants, le personnel administratif et de soutien ainsi que des parents, que nous avons pu maintenir un environnement d'apprentissage stimulant et sécuritaire.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel scolaire pour leur soutien indéfectible et leur engagement sans borne envers l'éducation de nos enfants. Votre rôle est essentiel et vos efforts ont un impact inestimable sur leur avenir et leur développement personnel.

J'aimerais également souligner le travail des membres du conseil d'établissement. Merci d'avoir fait le choix d'investir votre temps si précieux pour offrir à nos enfants le meilleur environnement possible pour leur épanouissement.

Enfin, remercions notre directrice, Marie-Emmanuelle Dumont, pour son leadership, son engagement et son dévouement sans faille.

Faites le plein d'énergie et profitez de ces beaux moments estivaux. Au plaisir de vous revoir en août,

Marie-Ève Paquette

Présidente du conseil d'établissement de l'école Adrien-Guillaume

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Présentation du conseil d'établissement..... | 5 |
| 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement | 5 |
| 2. Bilan des activités du conseil d'établissement..... | 5 |
| 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement | 5 |
| 2.2 Activités réalisées et décisions prises | 6 |
| 2.3 Résultats obtenus | 10 |
| Annexes | 13 |

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

| Nom et prénom | Titre : (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au |
|-------------------------|--|
| Marie-Ève Paquette | Présidente, parent |
| Claudine Murray | Vice-présidente, déléguée au comité de parents, parent |
| Natalie Lévesque | Secrétaire, personnel scolaire |
| Amélie Lavergne | Parent |
| Linda Bédard | Parent |
| Judite Couture-Durand | Parent |
| Jade St-Amour | Parent |
| Maria-Josée Alessi | Enseignante |
| Josianne Binet | Enseignante |
| Marie-Emmanuelle Dumont | Direction |

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

| | |
|-------------------|-----------------|
| 21 septembre 2023 | AGA - Ordinaire |
| 4 octobre 2023 | Ordinaire |
| 8 novembre 2023 | Ordinaire |
| 6 février 2024 | Ordinaire |
| 9 avril 2024 | Ordinaire |
| 12 juin 2024 | Ordinaire |

2.2 Activités réalisées et décisions prises

| Sujets traités | Dates mois et année | Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.) | Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.) |
|---|---------------------|---|---|
| Pouvoirs généraux | | | |
| Adoption du projet éducatif ¹ | 06/2024 | Adoption | Nouveau projet éducatif 2023-2027 |
| Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence | 04/2024 | Adoption | Nouveau plan de lutte |
| Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres) | 02/2024 | Approbation | Nouveau code de vie |
| Approbation des contributions financières exigées | 06/2024 | Approbation | |
| Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe | 06/2024 | Adoption | |

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

| | | | |
|--|-----------------------------------|--------------|---|
| Approbation de la liste du matériel d'usage personnel | 06/2024 | Approbation | |
| Adoption des règles de fonctionnement des services de garde | 11/2023 | Adoption | |
| Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire | ----- | ----- | Ne s'applique pas |
| Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier) | ----- | ----- | Ne s'applique pas |
| Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement | 04/2023 | Consultation | |
| Consultation sur les critères de sélection de la direction | 11/2023 | Consultation | |
| Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité | 11/2023 | N/A | Lors de la présentation du budget révisé, présentation des différents services des ressources éducatives en lien avec les mesures présentées. |
| Transmission de documents à l'intention des parents | Tout au long de l'année 2023-2024 | Information | |
| Pouvoirs liés aux services éducatifs | | | |
| Approbation des modalités d'application du régime pédagogique | 04/2024 | Approbation | |

| | | | |
|--|---------|--------------|--|
| Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant | 06/2024 | Consultation | |
| Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études | | | |
| Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité) | | | |
| Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières) | 04/2024 | Approbation | |
| Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école) | 10/2023 | Approbation | |
| Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres) | | | |

| | | | |
|--|---------|--------------|---|
| Consultation des parents | | | Aucune consultation |
| Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves | 04/2024 | Consultation | Consultation sur le bien-être et sécurité à l'école (4-5-6) |
| Pouvoirs liés aux services extrascolaires | | | |
| Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires) | ----- | ----- | Ne s'applique pas |
| Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme | | | |
| Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles | | | |
| Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement | ----- | ----- | Ne s'applique pas |
| Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale) | 11/2023 | Adoption | |
| Adoption du budget annuel de l'établissement | 11/2023 | Adoption | |
| Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.) | | | |
| Bilan du projet éducatif et du plan de violence 23-24 | 06/2024 | Information | |
| Approbation des normes et modalités 23-24 | | | |

Annexes

Plan d'action projet éducatif

Nos valeurs

Respect – engagement - collaboration

Notre vision

L'école Adrien-Guillaume a pour mission d'offrir la chance à tous de vivre une réussite chaque jour !

Notre mission

À notre école, nous souhaitons que chaque école puisse vivre dans : Un milieu sécuritaire et stimulant pour apprendre !

Les 3 objectifs du projet éducatif sont les suivants

Augmenter nos résultats moyens en écriture à la fin du 3^e cycle;
Proposer un plus grand nombre d'activités culturelles et sportives;
Améliorer les habilités sociales des élèves dès leur arrivée au préscolaire 4 ans.